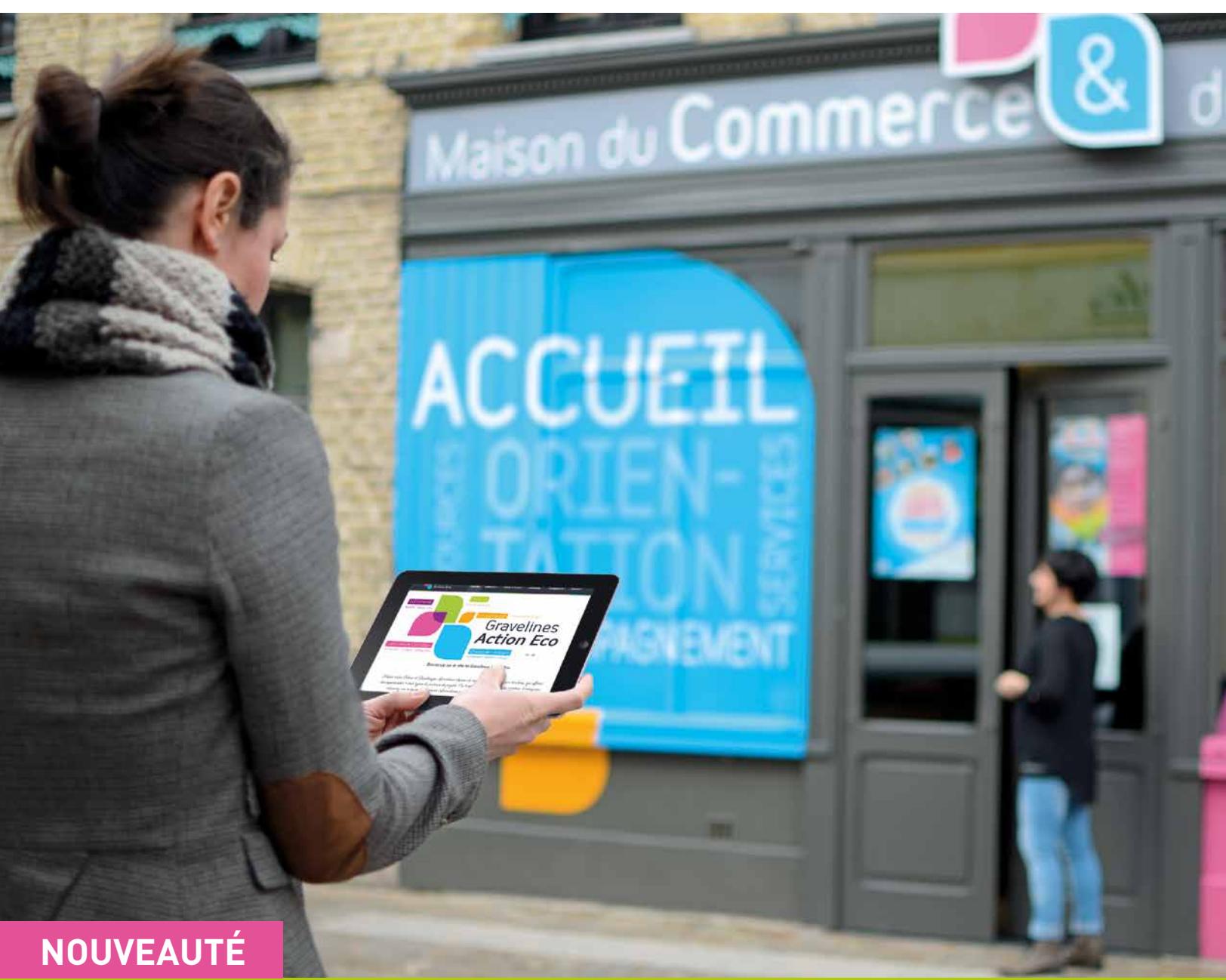


Gravelines

MAGAZINE



NOUVEAUTÉ

LA MAISON DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
POURSUIT SES ACTIONS.

Après la signalétique, mise en œuvre d'un site Internet dédié au développement économique.
Porteurs de projets, rendez-leur visite !

→ ACTUS

ÉCONOMIE / BRICOMAT, L'ENTREPRISE FAMILIALE GARDE LE CAP	4-5
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / GRAVELINES ACTION ECO EN 1 CLIC !	6-7
CULTURE / AU MUSÉE DU DESSIN ET DE L'ESTAMPE, DÉCOUVREZ L'ESPRIT MANGA	8-9
JOURNÉES DES SITES FORTIFIÉS / NAPOLÉON BONAPARTE À L'HONNEUR	10-11
HANDICAP / LE SPORT POUR DÉPASSER LE HANDICAP	12-13
POLICE MUNICIPALE / BIEN VIVRE ENSEMBLE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS	14
SANTÉ / SE LAVER CORRECTEMENT LES DENTS, C'EST IMPORTANT	15
COMMERCES / DES COMMERCES PROCHES DE CHEZ VOUS	16
CARNAVAL / PLEINE RÉUSSITE POUR LA BANDE DU CENTRE	17
ASSOCIATIF / MILLE CLUB : 40 ANS APRÈS, TOUJOURS DANS LE MILLE !	18
ATOUTS VILLE / LES ANIMATIONS DE QUARTIER	19
TRAVAUX / LES RÉALISATIONS EN COURS	20
TRAVAUX / LES TRAVAUX SE POURSUIVENT RUE PIERRE BROSSOLETTE	21
GRAVELINES C'EST SPORT /	22
SPORTS / BIENVENUE AUX 4 JOURS DE DUNKERQUE	23
→ L'INFO DES ASSOS	24
→ VIE PRATIQUE	24-25
→ EN BREF	26-27
/ ÉTAT CIVIL	26
/ BON APPÉTIT LES PETITS !	27
→ VIVRE À GRAVELINES	28-29
→ TRIBUNES	30-31
→ AGENDA AVRIL / MAI 2016 ENCART CENTRAL DÉTACHABLE DE 4 PAGES	



4-5



6-7



12-13



18

Restez connectés
avec la ville de Gravelines



GRAVELINES, MOBILISÉE POUR DIVERSIFIER SON TISSU ÉCONOMIQUE !



Chère Gravelinoise, Cher Gravelinois,

Je vous invite à explorer le **site Gravelines Action Eco**, qui vous est présenté dans ce numéro de Gravelines Magazine.

Dédié au développement économique de notre ville et piloté par Daniel Wilmot, Adjoint délégué au Développement Économique et aux Technologies et de l'Information et de la Communication, et Claudine Barbier, Conseillère municipale déléguée au Commerce et à l'Artisanat, ce site est informatif et interactif. On y trouve notamment une offre de démarches en ligne. Ce site se veut être un dispositif complémentaire aux prestations de services proposées par notre Municipalité.

Gravelines a également la volonté de rendre ses installations et structures accessibles à tous, et notamment aux personnes à mobilité réduite.

Alors que se tiendra le **19 mai prochain** la 9^e Journée Multisport et Handicap, dédiée à la découverte de nombreux sports, quel que soit le handicap, nous vous proposons un tour d'horizon des sites municipaux équipés dans le cadre des missions de l'Entente Sportive Gravelinoise.

Enfin, nous vous convions au rendez-vous printanier des Journées des Sites Fortifiés, qui nous permettent de vous faire découvrir ou redécouvrir notre patrimoine entretenu et valorisé.

Les **23 et 24 avril prochains**, chacun pourra se balader au cœur de nos fortifications, nos bâtiments, nos remparts, témoins de l'histoire de notre ville et toujours actifs.

Excellent printemps à toutes et à tous,
Votre Maire,

Bertrand Ringot

Bertrand Ringot,
Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque



Imprimerie Pacaud
Coudekerque-Branche
03 28 64 26 84
Certifiée Imprim'Vert
Imprimé sur papier recyclé.

Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, les Adjoints et Conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous. Contact : Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29



BRICOMAT : 48 ANS DE PRÉSENCE À GRAVELINES L'ENTREPRISE FAMILIALE GARDE LE CAP !



Stéphane Deroi,
gérant de Bricomat

L'entreprise familiale de vente de matériaux de construction, de petits matériels de bricolage et d'aménagement de la maison fêtera ses 48 ans en mai. Toujours gérée par la famille Deroi, affiliée au groupement régional d'indépendants "Matnor", la PME de 15 salariés ne manque pas de projets pour attaquer sereinement la cinquantaine.

À plus de 83 ans, Roland Deroi vient encore très régulièrement faire un tour chez Bricomat. Comme s'il avait du mal à lâcher complètement l'entreprise de vente de matériaux de construction qu'il a créée il y a 48 ans, chez lui, rue Pierre Brossolette à Gravelines, et désormais gérée par son fils, Stéphane, en collaboration avec deux autres de ses enfants, Brigitte et David et sa belle-fille, Lydie. « Avec mes frères et sœurs, nous avons toujours baigné dans l'entreprise familiale puisqu'elle était installée chez nous. Du coup, quand il a fallu choisir un métier, on ne s'est pas trop posé de questions. Il était évident qu'on suivrait les traces de notre père », résume Stéphane Deroi.

De la rue Pierre Brossolette, Bricomat déménage en 1985 sur un terrain situé à côté de la zone du Guindal. L'entreprise compte alors **sept salariés** et étouffe dans ses locaux. « Mon père a fait construire un nouveau bâtiment où il a pu intégrer une

petite salle d'exposition pour présenter notre gamme de carrelages que nous avions bien développée. Nous disposions également d'une grande zone de stockage de matériaux. C'était parfait pour répondre aux besoins de nos clients, dans leur grande majorité des artisans et des grosses entreprises de construction de tout le littoral de Dunkerque à Calais et jusqu'à Wormhout à l'intérieur des terres », détaille Stéphane Deroi. Dans le même temps, Bricomat met en place un libre-service où l'on trouve le petit matériel de bricolage et une belle gamme de peinture qui permet à l'entreprise de se développer un peu plus sur le secteur des particuliers.

En 1994, deux ans avant son départ en retraite, Roland Deroi décide d'intégrer le groupement régional d'indépendants Matnor. « Cela nous a semblé indispensable pour rester compétitifs », confie Stéphane Deroi. « Ainsi, tout en conservant notre indépendance et en continuant à gérer

notre entreprise comme nous l'entendions, nous pouvions obtenir des prix intéressants sur une très large gamme de produits parce qu'étant groupés avec des confrères, notre volume de commande auprès des fabricants était bien plus important. C'est une façon de lutter à armes égales contre les géants du secteur du bricolage, très présents sur la Côte d'Opale. Franchement, sans cette décision, nous ne serions peut-être plus là aujourd'hui ».

Aujourd'hui, Bricomat compte 15 salariés et, dans une conjoncture difficile qui a beaucoup impacté les métiers de la construction, continue de garder le cap. « **Nous sommes une entreprise familiale, dans tous les sens du terme. Nous connaissons bien la plupart de nos clients parce que nous sommes là depuis très longtemps. Une forme de fidélité s'est donc installée** mais cela ne nous dispense pas de nous remettre régulièrement en question », ajoute Stéphane Deroi. « Nous allons, par exemple, entreprendre une série de travaux pour garder notre point de vente attractif ». D'ici quelques semaines, la cour des matériaux sera bétonnée afin d'éviter que des mares ne s'y forment les jours de pluie et la façade du magasin sera refaite. À moyen terme, le secteur du libre-ser-

vice sera, lui, entièrement rénové afin de pouvoir proposer une gamme encore élargie et un espace plus attrayant pour la clientèle.

Si Bricomat a fait travailler avec succès deux générations de Deroi, il n'est pas certain que la troisième suive le mouvement. « **Nous avons encore du temps avant de parler cession et reprise** », précise Stéphane Deroi, qui n'a pas encore soufflé ses 50 bougies. ■

+ d'infos
Rue du Guindal
03 28 51 94 20



1968
année de création

- 15 salariés
- 1 300 m² de superficie du magasin

COMBINEE

Un nouveau site internet dédié au développement économique vient d'être créé. C'est lors de la réunion du 9 mars dernier que les commerçants, artisans et chefs d'entreprises ont eu la primeur de découvrir ce site internet en présence des élus délégués, et de la Direction du Développement Économique.

Venez le découvrir sur www.gravelines-actioneco.fr



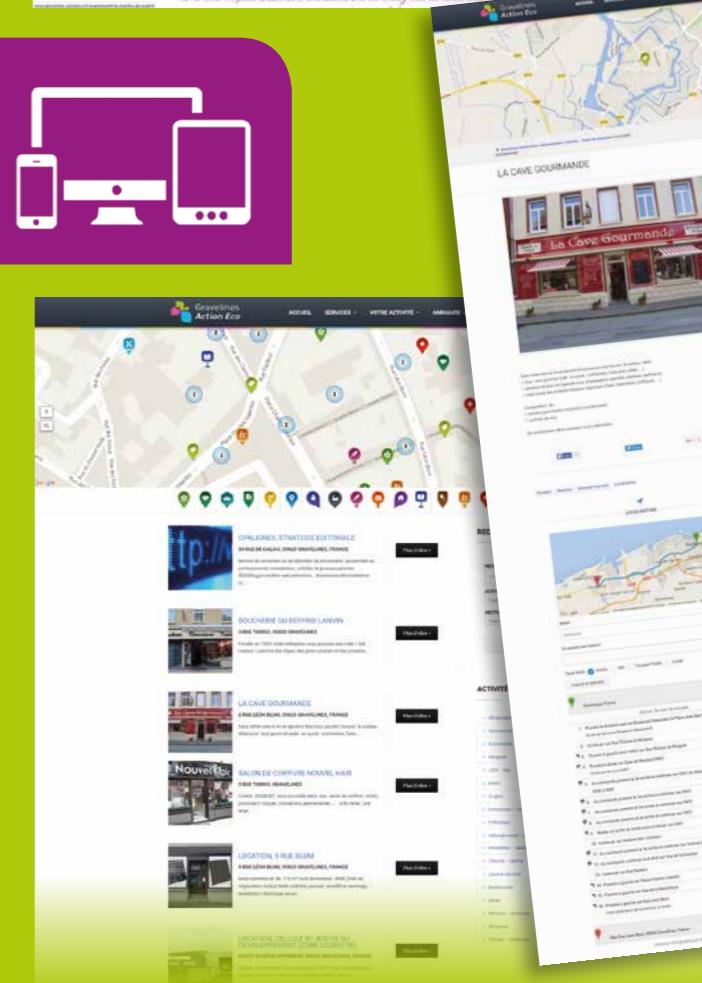
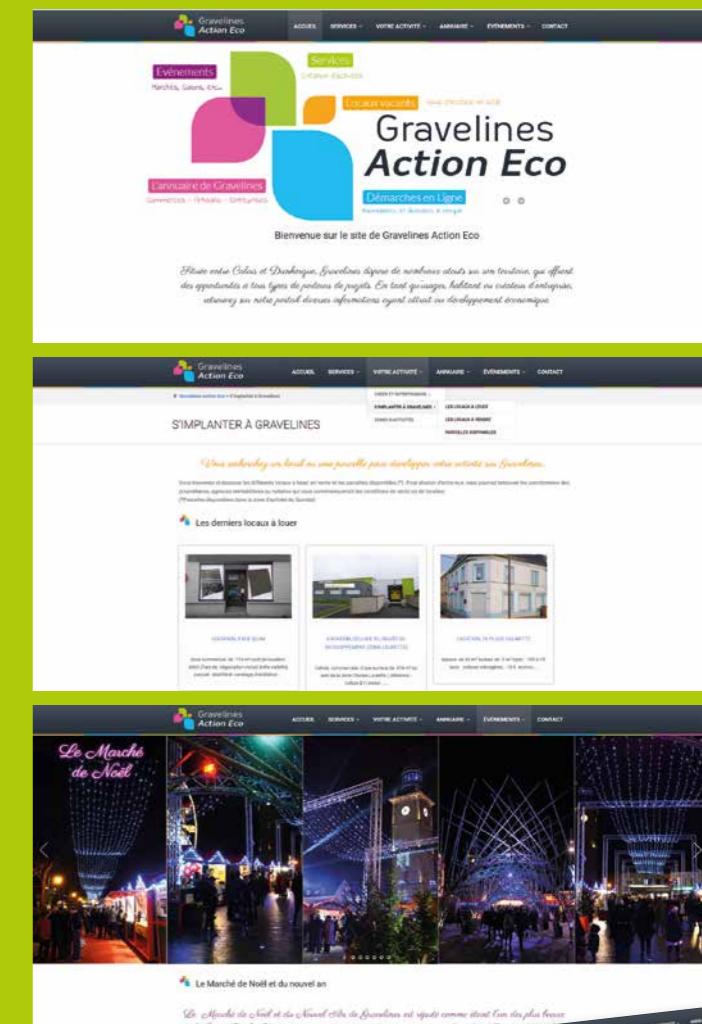
Gravelines *Action Eco* en 1 CLIC !

Que vous soyez commerçant, artisan, chef d'entreprise, auto-entrepreneur, exposant, marchand non sédentaire ou simple usager, ce site internet est fait pour vous ! Vous pourrez y trouver une mine de renseignements.

Tout d'abord **l'annuaire avec 279 fiches** de tous les commerces, entreprises, auto-entreprises de Gravelines réparties en **95 thématiques et sous-thématiques** avec des infos pratiques comme l'activité, le téléphone, les horaires d'ouverture, la page Facebook (page entreprise), la situation sur plan avec carte interactive.

→ *Daniel Wilmot, Adjoint au Maire délégué au Développement Économique et Insertion, aux Technologies de l'Information et de la Communication et Claudine Barbier, Conseillère Municipale déléguée au Commerce et à l'Artisanat*

« **Clara Schawill**, Chargée Communication & Événementiel à la Direction du Développement et **Xavier Guignard**, Chef de projet à la Direction des Systèmes d'Information, ont travaillé à la conception de ce site. Une proche collaboration qui a permis de réaliser un site de qualité, tant au niveau contenu qu'au niveau mise en forme. Nous vous invitons à découvrir cet outil complètement dédié au monde économique (entreprises, commerces, auto-entrepreneurs) mais aussi à l'usager, voire au touriste de passage dans notre ville. Ce site internet est visible et pratique à la fois vous permettant d'aller facilement aux renseignements souhaités, il permet d'identifier qui fait quoi, et ce dans tous les domaines. Gravelines Action Eco complète les actions menées en parallèle par la Maison du Commerce et de l'Artisanat. Ce site vous offre un panel d'informations. N'hésitez pas à le parcourir ! »



Dans ce site, un espace est dédié aux professionnels de santé. Vous pourrez y trouver des informations ayant attrait à ce domaine, ainsi que des renseignements sur les cabinets tremplin si vous êtes du corps médical et que vous souhaitez vous implanter sur Gravelines. Des études ont également été établies vous permettant



besoins et les attentes selon les activités et les secteurs de notre ville.

→ **Auto-Entrepreneurs,** faites-vous connaître auprès de la Maison du Commerce et de l'Artisanat afin d'être **référencés sur le site internet**, d'être informés sur l'actualité économique de notre ville. Cela permettra également de **vous faire connaître auprès du public**.



d'infos
aison du Commerce et de l'Artisanat
3 28 23 81 48

L'exposition « Esprit Manga » se décline actuellement à travers deux expositions : « Les caprices d'Hokusaï », autour d'un des plus grands maîtres de l'estampe japonaise du XIX^e siècle et « Les derniers feux de l'estampe japonaise », autour des héritiers d'Hokusaï, qui ont pratiqué l'estampe juste avant que cet art ne décline, supplanté par la photographie naissante.



AU MUSÉE DU DESSIN ET DE L'ESTAMPE, DÉCOUVREZ L'ESPRIT MANGA



Virginie Caudron,
commissaire de l'exposition.

La Manga est un ensemble de quinze carnets de dessins exécutés au fil de la pensée par Hokusaï, à partir de 1814. Le musée conserve un ensemble de 169 estampes japonaises issues de cette Manga, œuvres de l'un des plus grands maîtres du genre, Katsushika Hokusaï, mort en 1849, à une époque où le Japon est encore un pays fermé, sous le régime autoritaire des Shoguns.

Esprit libre, Hokusaï exerce une influence importante sur ses contemporains. Indépendant et prolifique, il pratique tous les genres de la peinture et de l'estampe. Il renouvelle l'estampe « ukiyo-e » en dé-

veloppant l'art du paysage et en fusionnant les styles orientaux et le dessin à perspective occidentale.

« LES CAPRICES D'HOKUSAÏ »

Visible jusqu'au 18 septembre

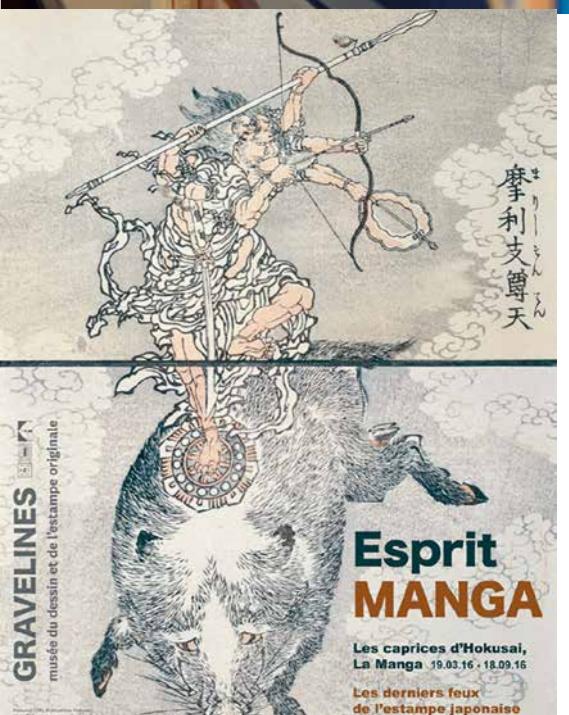
Le musée présente une sélection de soixante estampes d'Hokusaï, représentatives de la Manga, qu'il a fallu titrer et dater, un gros travail effectué par Virginie Caudron commissaire de l'exposition. Ces estampes sont complétées par un ensemble exceptionnel de quatorze carnets complets de La Manga mis à jour dans les fonds anciens de la bibliothèque *Les Annonciades* de Boulogne-sur-Mer. La Manga déroule un véritable inventaire de la vie quotidienne du Japon de l'époque d'Edo. Aujourd'hui la Manga est considérée comme l'une des sources de la bande dessinée japonaise connue sous la dénomination « Le Manga », au masculin.

Avec une acuité extrême et une vitalité exceptionnelle du trait, Hokusaï illustre le Japon, les paysans dans les rizières, la beauté des sites naturels, le bestiaire fantastique Shinto, les aventures épiques des samouraïs ou les facéties du petit peuple.

« LES DERNIERS FEUX DE L'ESTAMPE JAPONAISE »

Visible jusqu'au 5 juin

Le musée propose de découvrir les gravures d'une quinzaine d'artistes de la fin de l'époque d'Edo et du début de l'époque



- Le musée est ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 14 h à 17 h.
- Le week-end de 15 h à 18 h.
- Visites guidées accompagnées gratuites le premier dimanche de chaque mois.



moderne (entre 1850 et 1912), alors que le Japon vient de s'ouvrir au monde, en 1854, après 250 ans d'autarcie. Ces gravures japonaises sont le reflet de cet univers surprenant de la fin des derniers samouraïs.

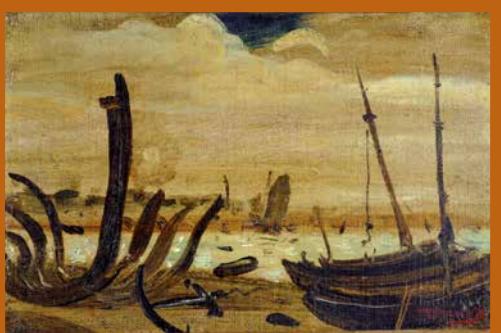
On retrouve des artistes tels que Hiroshige, Kunisada, Kuniyoshi, Yoshiiku, Chikanobu ou encore Yoshitoshi. Leurs œuvres sont présentées par grands genres : courtisanes du quartier des plaisirs, acteurs grimaçants du théâtre Kabuki, paysages de la route du Tokaido, batailles, scènes de la vie quotidienne.

Parallèlement, le musée renouvelle l'accrochage de sa collection permanente au rez-de-chaussée du musée. L'exposition sur le thème de "L'Ailleurs" nous fait parcourir des contrées exotiques des mondes lointains ou fantas-més.

L'occasion de découvrir ou redécouvrir des œuvres comme celles de Paul Jouve et d'Eugène Delacroix, deux artistes voyageurs ou celles d'artistes plus sédentaires dessinant dans les zoos ou s'évadant à partir de lectures romantiques. ■

d'infos
www.gravelines-musee-estampe.fr
musée du dessin et de l'estampe

Nouvelle acquisition pour le musée



Le musée, avec l'accord de la municipalité, a acquis en décembre 2014 lors d'une vente aux enchères publiques une huile sur toile du peintre André Derain, compagnon d'Henri Matisse, appelée « *Bateau sur la grève, Gravelines, 1934* ». Elle fait apparaître, dans des tons ocre et brun, des navires échoués à marée basse. Elle est

présentée pour la première fois au musée dans le cadre du nouvel accrochage. Peintre des années fauves, André Derain revient à une peinture plus classique après la Première Guerre mondiale. En 1934, le peintre séjourne à Gravelines et Dunkerque. Il réalise de nombreuses toiles ayant pour sujet le chenal de Gravelines, son port et ses bateaux à l'échouage.

Samedi 23 et dimanche 24 avril auront lieu les 13^{es} Journées des sites fortifiés. Pour l'occasion, Gravelines fêtera son patrimoine et ses richesses culturelles en vous proposant des visites, animations et autres expositions autour de Napoléon Bonaparte.



NAPOLÉON BONAPARTE À L'HONNEUR

Voici la programmation de ces deux journées festives :

ARCHIVES MUNICIPALES

Le samedi de 14 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

■ NAPOLÉON ET LES SMOGLERS, LA NAISSANCE DU HAMEAU DE PETIT-FORT-PHILIPPE

→ Sous-sol de la Mairie de Gravelines

Le samedi de 14 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 19 h

■ EXPO : ÉPOQUE NAPOLÉONIENNE

→ Belvédère - Bastion du Moulin



SERVICE CULTURE

Le samedi de 14 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 19 h

■ EXPOSITION DE PEINTURE : YVES DE L'AA

→ Poudrière Carnot

Samedi de 14 h à 19 h et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

■ COUDEKERQUE-BRANCHE 1803-1805, CAMP DE ROSENDAËL, LA FLANDRE EN ARMES

Samedi : conférence à 15 h 30 et vernissage à 17 h.
Par André Lesage et Régis Jonckeere
→ Salon d'honneur de la mairie

MUSÉE DU DESSIN ET DE L'ESTAMPE ORIGINALE

Le samedi et le dimanche à 14 h, 15 h, 16 h et 17 h

■ VISITE-EXPLORATION ARCHÉOLOGIQUE DU DEMI-BASTION

→ inscription sur place 10 minutes avant

Samedi et dimanche de 15 h à 18 h

■ VISITE GUIDÉE DES EXPOSITIONS « LES CAPRICES D'HOKUSAI », Visite guidée et démonstration impression gravure japonaise « les derniers feux de l'estampe japonaise »

→ Les expositions du Musée sont également en libre accès durant tout le week-end

GÉNÉALOGIE ASSOCIATION GRAVELINES

Dimanche de 9 h 30 à 18 h

■ 14^e SALON DE L'ÉDITION HISTORIQUE RÉGIONALE ET DE GÉNÉALOGIE

De 15 h à 16 h : conférence « quand les noms d'oiseaux volaient au-dessus des métiers boulonnais » d'Isabelle Clauzel, Docteur en histoire médiévale.

→ Scène Vauban
→ Entrée gratuite
→ Renseignements au 03 28 23 96 55

OFFICE DE TOURISME

Samedi de 14 h à 19 h et dimanche de 10 h à 19 h

■ CAMPEMENT DE LA GARDE IMPÉRIALE DE NAPOLÉON 1^{er}

→ Site de la Porte aux Boules

Dimanche à 15 h

■ LECTURE PAR LES TROUBADOURS DE GRAVELINGUES "MONSIEUR DE VAUBAN RACONTE GRAVELINES"

→ Devant la Scène Vauban

Samedi à 19 h 30

■ CONCERT "LA MUSIQUE DE WATERLOO"

→ À l'église Saint Willibrord

Samedi et dimanche de 14 h à 18 h

■ JEU DE L'OIE

→ Rendez-vous Place Albert Denvers

Samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h et dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h

■ CACHE-CACHE GÉANT

→ Rendez-vous à l'Office de Tourisme

Samedi de 14 h à 16 h 30 et dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

■ RALLYE DÉCOUVERTE : L'EXTRAORDINAIRE VOYAGE DE GASTON AU PAYS DES VILLES FORTIFIÉES

Pour les 7-12 ans
→ Rendez-vous à l'Office de Tourisme

Du 18 au 24 avril

■ EXPOSITION « LA CHICORÉE D'HIER À AUJOURD'HUI »

→ À l'Office de Tourisme

Samedi après-midi

■ DÉGUSTATION GRATUITE DE BOISSON À LA CHICORÉE

→ Des produits dérivés de la chicorée Lutun seront en vente à l'Office de Tourisme à partir du 19 avril.

Samedi de 14 h 30 à 18 h 30 et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30

■ BALADE EN CALÈCHE

→ À l'embarcadère Vauban
→ Tarif : 2 € par personne (1 € pour les moins de 12 ans accompagnés)

Samedi et dimanche de 14 h à 18 h

■ TOURS À PONEYS

→ Face à l'embarcadère Vauban
→ Tarif : 2,50 € le tour

Tout au long du week-end

■ PETIT TRAIN

Le petit train fera la navette entre la ville fortifiée, Sportica et Petit-Fort-Philippe les samedi et dimanche.

→ Départ toutes les heures à partir de 14 h place Albert Denvers. Dernier départ 18 h.

Samedi et dimanche entre 10 h 30 et 17 h 30 (un départ par heure)

■ VISITE GUIDÉE EN BATEAU

→ À l'embarcadère Vauban
→ Tarifs : 5,50 € (5 € pour les enfants)

Samedi de 14 h à 19 h et dimanche de 10 h à 19 h (dernier départ à 18 h)

■ LOCATION DE BATEAUX À MOTEURS OU À PÉDALIERS

→ À l'embarcadère Vauban
→ Tarif : à partir de 7 €

Samedi et dimanche à 14 h 30

■ BALADE PÉDESTRE : LA NATURE AU CŒUR DE LA CITÉ

→ Durée : 2 h
→ Rendez-vous à l'Office de Tourisme

Samedi et dimanche de 14 h à 18 h

■ VISITE DU PHARE DE PETIT-FORT-PHILIPPE

→ Accès libre (5 personnes à la fois) de 8 à 70 ans

ATELIER BD

Le samedi de 14 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 19 h

■ PORTES OUVERTES DE L'ATELIER BD

→ Poudrière du Maréchal de la Meilleraye

Les événements de ce week-end sont entièrement gratuits, sauf mention contraire

ASSOCIATION ÉCHOS ET NOUVELLES DES RIVES DE L'AA

Le samedi et dimanche de 14 h 30 à 18 h

■ VISITES GUIDÉES ET LIBRES DE L'ÉGLISE SAINT WILLIBORD

ESPACE TOURVILLE

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

■ VISITE DES INSTALLATIONS : DÉCOUVERTE DU JEAN BART, SAURISERIE, FORGE...

Tarifs : 7 € la visite guidée et 5 € la visite libre

CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Dimanche à 9 h, 10 h, 13 h et 14 h

■ CONFÉRENCE ET VISITE DES INSTALLATIONS

Groupe de 16 personnes maximum par guide (réservations obligatoires)

Durée : 2 h

d'infos

Office de Tourisme des Rives de l'Aa et de la Colme

03 28 51 94 00

www.gravelines-tourisme.fr

Gravelines Tourisme

Gravelines est une ville sportive : les clubs sportifs comptent en effet pas moins de 6 239 licenciés. Sport de loisir, de compétition, au féminin ou encore pour personnes atteintes d'un handicap, tout est mis en œuvre pour vous accueillir dans nos structures. Alors que se profile la Journée Multisports et Handicap, nous vous proposons un tour d'horizon des équipements municipaux accessibles à tous.



l'IME de Coppenaxfort

LE SPORT POUR DÉPASSER LE

HANDICAP



L'association Pimpren Ailes

Du côté de la plage, des **tiralos** sont à disposition des estivants, leur permettant ainsi de rallier la mer en toute sécurité.

La **Base Nautique et de Plein Air Jean Binard** est également équipée pour accueillir les personnes en situation de handicap : deux **chars à voile biplace** permettent de découvrir et apprécier les sensations du sport sur le sable, la **pirogue polynésienne** est complètement adaptée

et un **lève-personne** aide à se hisser à l'intérieur des bateaux et autres **ludic**.

Au **Centre Artistique et Culturel François Mitterrand**, une **section handidanse** a été créée il y a maintenant 5 ans. Tout au long de l'année, une vingtaine d'élèves suivent des cours, quel que soit leur handicap (physique ou mental). Chaque année, les élèves brillent au concours national handidanse et lors du gala de l'École Municipale de Danse.

Le **Centre Équestre Municipal** n'est pas en reste avec un **lève-personne** ainsi que **deux selles adaptées** (une pour enfant et une pour adulte) permettant la pratique de l'équitation aux personnes en situation de handicap.

En plus des équipements, des **cours d'équithérapie** sont dispensés et des **partenariats avec les IME et associations** (comme avec Écoute ton Cœur par exemple) permettent de recevoir chaque mois plusieurs groupes.

Au **PAarc des Rives de l'Aa**, tout est fait pour permettre la pratique du sport, quel que soit le handicap. Un **handbike**

est ainsi disponible à la location et **tous les chemins de randonnée sont accessibles aux fauteuils roulants**.

Des partenariats peuvent également être mis en place, comme celui avec l'**IME de Coppenaxfort**. En effet, chaque mardi, douze personnes déficientes mentales se rendent au PAarc afin de préparer l'épreuve de triathlon sport adapté du 24 juin prochain. Apprentissage du vélo, de la natation et de la course à pied sont au programme pour ces courageux sportifs, présents et motivés par tous les temps !

Mais à Gravelines, **ce sont tous les chemins de promenade et de course à pied qui sont accessibles** aux personnes en situation de handicap !

Enfin, l'**Entente Sportive Gravelinoise (ESG)** réalise un grand travail sur l'accessibilité, en **montant des dossier d'acquisitions de matériel** (qui pourra ensuite être mis à disposition des structures et/ou d'associations gravelinoises). Une **commission Développement Durable** (Présidée par Raoul Defruit) a également été mise en place afin de traiter, entre autres choses, de **la place du handicap dans le sport**. Depuis 2008, ce ne sont pas moins de 30 000 € que l'ESG a investi pour l'achat de matériel spécialisé. ■

+ d'infos

Direction des Sports 03 28 23 59 06

→ **Christian Devos**, Adjoint au Maire délégué aux Sports et **Hervé Coubel**, Conseiller Municipal délégué au Handicap et à l'Accessibilité

« Avec 6 239 adhérents sportifs, il aurait été dommage que notre commune ne s'implique pas pour les personnes en situation de handicap. Nous avons débuté il y a quelques années avec les tiralos sur la plage et depuis, nous avons souhaité équiper chaque structure sportive. Il s'agit, en effet, d'une véritable volonté municipale que de permettre à tous de pratiquer une activité sportive. C'est dans ce sens qu'une commission d'accessibilité a été mise en place. Elle permet de prendre connaissance des dossiers et d'orienter au mieux les personnes. Au-delà des structures, nous accueillons régulièrement des événements comme le Championnat de France de Basket Adapté du 13 au 16 mai, avec plus de 600 athlètes qui évolueront sur le canton de Grande-Synthe, avec comme point central Sportica. C'est une réelle satisfaction que de voir des personnes en situation de handicap s'inscrire dans un club, de s'y intégrer et de s'y épanouir. En effet, le sport est un moyen de s'évader, de souffler et aide à surmonter les obstacles du quotidien. »



Journée Multisports et Handicap ↗

Le **jeudi 19 mai prochain** aura lieu la **9^e édition de la Journée Multisports et Handicap**.

Cette journée, ouverte à tous, propose la **découverte et la pratique de différents sports, quel que soit le handicap**.

Au programme cette année : char à voile, karting, tennis, voile, aviron, pirogue, plongée, équitation, handibasket et paintball.

De 10 h à 18 h, différentes associations accueilleront les groupes pour des séances de 45 minutes.

Vous êtes un IME, une structure ou un particulier et vous souhaitez participer à cette journée ? Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail à b.letailleur@ville-gravelines.fr avant le vendredi 29 avril.

Afin de bien vivre ensemble dans notre commune, la Police Municipale a mis en place une charte du bon voisinage, dont voici les principales recommandations.



BIEN VIVRE ENSEMBLE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS



J'AIME LA VILLE ET JE LUI MONTRÉ

→ Je dépose mes sacs-poubelles dans les locaux prévus à cet effet, jamais devant ma porte ou dans la rue. J'attends le jour de collecte pour sortir mes bacs ou mes encombrants.

→ Je respecte la propreté des espaces communs comme des espaces publics et je veille à nettoyer rapidement en cas de salissure accidentelle.

→ Je ne jette ni ne secoue rien par mes fenêtres. Je n'étends pas le linge à la vue des voisins. Je ramasse mes mégots de cigarette lorsque je suis fumeur.

JE FAIS VŒU DE SILENCE

→ Je ne bricole ni ne tonds ma pelouse le dimanche. Je m'arrange pour le faire en semaine, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

→ Si je dois effectuer des travaux ou fêter un événement, je préviens mes voisins et je fais mon possible pour modérer les nuisances.

→ Je baisse le son de mon téléviseur, ma radio, mon instrument de musique et

je retire mes chaussures (si bruyantes) lorsque je vis en étage.

→ J'évite les éclats de voix ou les jeux d'enfants dans les parties communes ou sous les fenêtres de mon voisin.

JE SUIS L'AMI DES BÊTES, MAIS...

→ Je tiens mon animal en laisse. Chien ou chat, je ne le laisse pas divaguer et je ramasse ses déjections.

→ Je m'assure que mon compagnon n'est pas une nuisance (bruits ou odeurs) pour mon voisin.

→ Je ne nourris pas les animaux errants, afin de limiter leurs nuisances.

JE ME STATIONNE CORRECTEMENT

→ Je circule dans le quartier et dans les parkings communs et je ne stocke pas d'objets dangereux ou inflammables dans les garages ou sur les balcons.

→ Je veille à ne gêner personne lorsque je stationne mon véhicule, donc je ne me gare ni sur les trottoirs, places privées, handicapées ou sur les accès pompiers. ■

Enfin, pour créer et entretenir la convivialité entre voisins, la Municipalité et les différents quartiers de Gravelines organisent tous les ans la **Fête des Voisins** ! En 2016, elle aura lieu le vendredi 27 mai, pensez-y !

d'infos
Police Municipale
03 28 24 56 45

Une bonne hygiène dentaire passe par l'application de règles simples. En effet, caries et maladies des gencives peuvent être prévenues par une hygiène dentaire quotidienne ! Voici quelques règles indispensables à une bonne santé dentaire.

SE BROSSER CORRECTEMENT LES DENTS C'EST IMPORTANT !

SE BROSSER LES DENTS APRÈS CHAQUE REPAS

La plaque dentaire, dépôt blanchâtre où prolifèrent les bactéries, est à l'origine des caries et des inflammations de la gencive. Comme elle se reconstitue en quelques heures, il est indispensable de l'éliminer par un brossage au minimum deux fois par jour.



CHOISIR UNE BROSSE À DENTS ADAPTÉE ET LA CHANGER TOUTES LES 3 MOIS

Une brosse à dents dure risque de blesser les gencives et d'abîmer l'émail des dents. C'est pourquoi l'on conseille les brosses à dents à poils souples. Une brosse à dents usée n'est plus efficace. Les brosses à dents électriques peuvent être avantageusement utilisées, à condition d'en changer régulièrement l'extrémité.



UTILISER LA BONNE TECHNIQUE DE BROSSAGE

Poser la brosse à dents inclinée à 45° à cheval sur les dents et la gencive et brosser en même temps les dents et la gencive, haut et bas de la mâchoire séparément, en allant de la gencive à la dent, avec un mouvement de rotation, pendant trois minutes.

CONSULTER LE DENTISTE UNE FOIS PAR AN

Une visite annuelle chez le dentiste permet de détecter à temps des caries débutantes et sera l'occasion de pratiquer un détartrage, pour éliminer la plaque dentaire. Deux séances de détartrage sont remboursées par la sécurité sociale, par an. Mais parfois davantage sont nécessaires. Si la plaque dentaire n'est pas détectée à temps, elle se développe en profondeur et forme une poche entre la base de la dent et la gencive, qui risque de provoquer, à la longue, un déchaussement des dents.



En cas de doute, n'hésitez pas à consulter votre chirurgien-dentiste, qui vous apportera les conseils nécessaires.

ATTENTION AUX DENTS DES ENFANTS !

Les dents de nos enfants sont fragiles et précieuses. Les biberons d'eau sucrée ou de lait laissés au petit enfant le soir dans son lit font des ravages, en laissant se développer plaques dentaires et caries précoce. De même les bonbons sont à proscrire le soir. Chaque fois que possible, il faut préférer des bonbons ou chewing-gum sans sucre. Des apports supplémentaires de fluor chez la mère, pendant la grossesse, et dans l'enfance peuvent être conseillés par le médecin pour renforcer les dents. Enfin, il est indispensable de faire connaître à l'enfant l'usage de la brosse à dents, dès l'âge de deux ou trois ans. ■

/ DES COMMERCES PROCHES DE CHEZ VOUS

Ayez le réflexe : privilégiez le commerce de proximité !



1 POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES MARBRERIE MAISON

Les PFG, et son chef d'agence, Hervé Paindavoine, vous accompagnent avant, pendant et après les obsèques, vous offrant un service de qualité, et une urgence décès 24 h/24 et 7 jours/7

Tél. : 03 28 23 11 15
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30
www.pfg.fr

2 DIA

Commerce de discount alimentaire, géré par Catherine Schricke, proposant des produits frais à prix réduits, des fruits et légumes mais aussi des produits d'hygiène

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30, et le dimanche de 9 h à 12 h 30
www.dia.fr

3 PIZZA JOJO

Venez déguster les pizzas à partir de 9,90 € à consommer sur place ou à emporter dans une ambiance western. Avec chaque semaine, une nouveauté !

Tél. : 09 82 26 35 08
Du lundi au samedi de 11 h 30 à 14 h et de 18 h 30 à 21 h

4 AU SNACK ROYAL

Un commerce de restauration rapide, géré par Belaïd Talhadjt, où sont proposés spécialités kebab, frites, sandwichs, boissons sur place ou à emporter.

Tél. : 06 59 13 09 58
Du mardi au samedi de 11 h 30 à 14 h et de 18 h à 22 h, et le dimanche de 18 h à 22 h

5 NADIA DUFLOU

Salon de coiffure géré par Frédéric Bertein, avec des coiffeurs visagistes qui sauront adapter votre coupe de cheveux tendances à votre image.

Tél. : 03 28 65 36 36
Du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le vendredi de 9 h à 19 h, et le samedi de 8 h 30 à 17 h
www.nadiaduflou.com

+ d'infos
Tél : 03 28 23 59 75 - Gravelines Développement

Chaque mois les commerces gravelinois seront abordés par rue, par secteur ou par quartier.
Chaque commerce paraîtra ainsi dans cette rubrique.

ANIMATIONS / CULTURE / SPORTS / VIE ASSOCIATIVE / VIE MUNICIPALE

ENCART CENTRAL
DÉTACHABLE DU
GRAVELINES
MAGAZINE
N°154

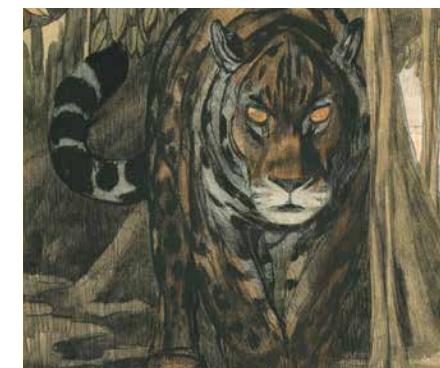
agenda

AVRIL / MAI 2016

JUSQU'AU 5 JUIN

■ EXPOSITION « AILLEURS »

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Tarifs : 3,50 € / 2,50 € de 15 à 25 ans



JUSQU'AU LUNDI 27 JUIN

■ CYCLE D'INITIATION À LA GRAVURE

Sur la base des œuvres du Musée, venez découvrir l'art de la gravure, de l'eau-forte à la pointe sèche en passant par la gravure au sel ou à carrelage.

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Chaque lundi de 16 h à 18 h 30

→ Public : adultes débutants

→ Tarif : 65 € / personne pour l'année scolaire

Inscriptions au 03 28 51 81 04

JUSQU'AU DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

■ EXPOSITION : ESPRIT MANGA, LES CAPRICES D'HOKUSAÏ

→ Musée du dessin et de l'estampe originale

Plus d'infos en pages 8 et 9 du Magazine

DU LUNDI 4 AU MERCRIDI 6 AVRIL

■ STAGE DE DJEMBEL

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ De 19 h à 20 h
→ Tarif : 15 € par personne pour 1, 2 ou 3 cours

DU LUNDI 4 AU VENDREDI 8 AVRIL

■ STAGE D'AVIRON DE BEDFORD UNIVERSITY

→ PAarc des Rives de l'Aa

DU LUNDI 4 AU VENDREDI 8 AVRIL

■ STAGE HIP HOP

Par l'association B Boy France, encadré par Abdel Karim (Champion du Monde de hip hop en 2008), à partir de 8 ans (débutants ou initiés).

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ De 14 h à 16 h
→ Tarif : 40 € par personne

MARDI 5 ET MERCRIDI 6 AVRIL

■ STAGE MOSAÏQUE

Par Sylvie Pilon, artiste mosaique

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

→ De 13 h 30 à 17 h 30

→ Tarif : 45 €/pers.

(public ado/adulte)

Matériel fourni



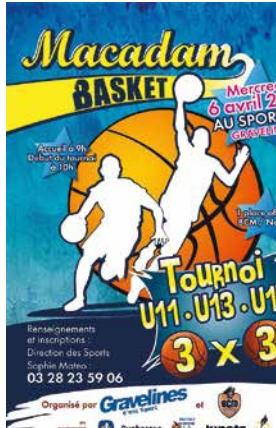
MERCRIDI 6 AVRIL

■ MACADAM BASKET

Tournois 3x3 en U11, U13 et U15
→ Accueil à 9 h, début du tournoi à 10 h

→ Sportica

Renseignements et inscriptions au 03 28 23 59 06



SAMEDI 9 AVRIL

■ LOTO DE PRINTEMPS

Par les Amis des Huttés
→ Salle Caloone

■ HANDIBASKET CLUB GRAVELINOIS/AULNOYE

→ Salle du Polder
→ 17 h

■ VISITE-ATELIER : LES CERISIERS EN FLEURS

À partir de 6 ans
→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ De 15 h à 16 h 30
→ Tarif : 5 € par enfant (gratuit pour l'adulte accompagnant)

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 AVRIL

■ FESTIVAL DE PRINTEMPS DU THÉÂTRE AMATEUR

→ Samedi 9 à 20 h 30 : Entourloupes et sac d'embrouilles
→ Dimanche 10 à 16 h 30 : La salle de bains
→ Centre artistique et Culturel François Mitterrand
→ Tarif : 4 € / spectacle
Renseignements et inscriptions au 06 64 87 98 13

agenda

AVRIL / MAI 2016

DIMANCHE 10 AVRIL

■ VISITE GUIDÉE NATURE : LE MONDE DES AMPHIBIENS

→ Rendez-vous à la Base Nautique et de Plein Air Jean Binard
→ 14 h 30
→ Gratuit

■ LOTO

Par les Zigmards.
Loto spécial bons d'achats avec une tombola gratuite.
Buvette et restauration sur place.
→ Salle de Sports des Huttes
→ Ouverture des portes à 13 h et début des jeux à 14 h 30
→ Tarifs : 2 €/carton, 10 € les 6 et 20 € les 13

DU LUNDI 11 AU MERCREDI 13 AVRIL

■ STAGE : INITIATION CINÉMA D'ANIMATION

Par Hélène Vandenbussche, pour les 9-12 ans
→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ De 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
→ Tarif : 8 € par personne

■ STAGE : ARTS PLASTIQUES URBAINS, TEXTILE ET BOIS

Par Mélanie Vidor, pour les plus de 15 ans.
→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ De 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
→ Tarif : 15 €/8 €

DU LUNDI 11 AU VENDREDI 15 AVRIL

■ STAGE : PHOTOGRAPHIE PERFECTIONNEMENT

Par Jean-Claude Bouchery et Jean Wadoux
→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
→ Tarif : 15 € par personne

DU MARDI 12 AU VENDREDI 15 AVRIL

■ STAGE D'AVIRON TERMINAL DE L'ÉQUIPE RÉGIONALE U16

→ PAarc des Rives de l'Aa

DU VENDREDI 15 AU DIMANCHE 17 AVRIL

■ DEMI-FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DE GYMNASTIQUE

Organisé par le club de gymnastique de Coudekerque-Branche
→ Sportica

SAMEDI 16 AVRIL

■ TOURNOI MULTI CHANCES

Par l'USG Tennis. Tournoi réservé aux dames (plus de 18 ans).
→ Complexe Sportif du Bois d'Osiers
→ Tarifs : 20 € (repas compris) et 5 € pour les dames ayant participé aux entraînements loisirs
Inscriptions indispensables (tournoi limité à 16 joueuses) au 06 59 94 38 30

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 AVRIL

■ TROPHÉE HEI AVIRON

→ PAarc des Rives de l'Aa

DIMANCHE 17 AVRIL

■ MILLE CHŒURS POUR UN REGARD

Guitar'ADRA, ensemble de huit guitaristes et chanteuse, propose son riche répertoire de chansons françaises populaires des années 60 à 80.
Het Reuzekoor saura également conquérir le public de ses chants et danses flamands.
→ Scène Vauban
→ Entrée libre (quête au profit de l'association Rétina, pour vaincre les maladies de la vue)
→ 15 h

VENDREDI 22 AVRIL

■ CONCERT SANDRA HALL ET THE FRENCH BLUES EXPLOSION

Soirée concert blues

Le temps d'une soirée, venez admirer la voix puissante et la prestance de Sandra Hall, qui a plus de 35 ans de carrière. Elle sera accompagnée des French Blues Explosion, un des groupes les plus en vogue du moment. Extraits musicaux sur www.letroittours.com
→ Espace Culturel Decaestecker → 20 h 30
→ Entrée libre

■ COURSE DE CHAR À VOILE MINI 4

→ Plage de Petit Fort Philippe

MARDI 19 AVRIL

■ BCM/SLUC NANCY

→ Sportica → 20 h
Informations et réservations au 03 28 51 97 00 ou sur www.bcmbasket.com



MERCREDI 20 AVRIL

■ EN ATTENDANT BÉBÉ, NOUS PRENONS SOIN DE VOUS

Organisé par Atouts Ville et le Groupe Pascal.



Prenez un moment pour vous avec des ateliers de sensibilisation aux massages, de la réflexologie, relaxation, maquillage pour enfants, sophrologie, diététique, gestion des émotions et du stress... A destination des futures mamans et futurs papas.

Possibilité de garderie gratuite pour les enfants de 2 à 11 ans.
→ Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe
→ De 14 h à 18 h → Gratuit
Plus de renseignements au 03 28 51 83 83 ou par mail à groupecascal@wanadoo.fr

VENDREDI 22 AVRIL

■ LES HARLEM GLOBETROTTERS

Les Harlem Globetrotters fêtent leurs 90 ans et sont de passage en France pour l'occasion !

Véritable institution dans le monde du basket, ils vous proposeront un show unique : plus qu'un match de basket, des gags et situations loufoques se mêleront aux prouesses techniques.

→ Sportica
→ 20 h
→ Tarifs : cat 1 : 40 € / cat 2 : 29 €
Plus de renseignements et billetterie au 03 22 89 20 00 ou à Sportica au 03 28 65 35 00



VENDREDI 22 AVRIL

■ SOIRÉE PYJAMA

De 3 à 7 ans.

→ Médiathèque
→ 20 h
→ Entrée libre sur inscription

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 AVRIL

■ JOURNÉES DES SITES FORTIFIÉS

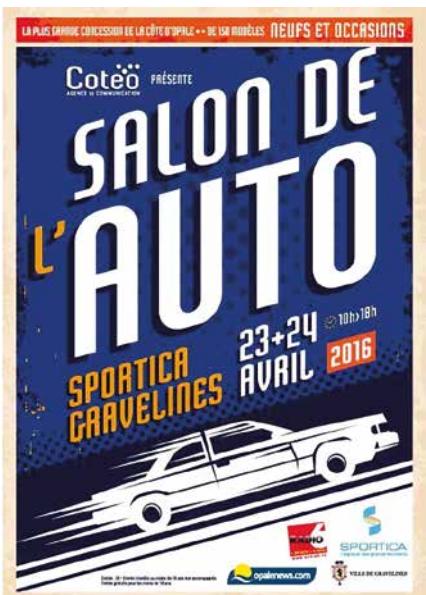
Plus d'infos en pages 10 et 11 du Magazine

■ FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BODY-BUILDING

→ Sportica

■ CHAMPIONNAT INTERRÉGIONAL ZONE NORD-EST DE CANOË-KAYAK

→ PAarc des Rives de l'Aa



■ SALON DE L'AUTO

→ Sportica
→ De 10 h à 18 h
→ Tarif : 2 € et gratuit - de 18 ans
Invitations disponibles chez tous les commerçants

SAMEDI 23 AVRIL

■ EXPOSITION : LA MER

→ Musée du dessin et de l'estampe originale (salle du four à pain)

SAMEDI 23 AVRIL

■ JOURNÉE DES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS

→ Maison des Associations et du Citoyen

■ USG FOOTBALL/MAUBEUGE

→ Stade du Moulin
→ 18 h

DIMANCHE 24 AVRIL

■ JOURNÉE SOUVENIR DES DÉPORTÉS

→ Place Albert Denvers

■ BROCANTE

Par les Enfants de Copernic.

→ Salle de Sports des Huttes
→ De 8 h à 17 h
→ Tarifs : 3 € les 2 mètres pour les parents de l'école Copernic et 5 € les 2 mètres pour tous

*Renseignements et inscriptions au 06 99 88 30 52 ou par mail à lesenfantsdecopernic@gmail.com
Buvette et petite restauration sur place*

MARDI 26 AVRIL

■ CONCERT DE L'ENSEMBLE VOCAL DE GRAVELINES

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 19 h
→ Entrée libre

VENDREDI 29 AVRIL



LE GROUPE FUNK DU NORD QUI DEMENAGE!!

■ THE LITTLE BIG BAND

Ils ont le son des 70', le groove de la funky music et sont 7 sur scène !
Leur show est une véritable performance avec sept musiciens dont deux voix en or qui vous transmettront leur énergie et leur sens du rythme pendant 2 h de concert.

À découvrir sur <http://lame-strong.wix.com/littlebigband>

→ Scène Vauban → 20 h 30
→ Tarifs : 8 € / 4 € (demandeurs d'emploi, étudiants, groupe de 10 personnes et plus)

ANIMATIONS / CULTURE / SPORTS / VIE ASSOCIATIVE / VIE MUNICIPALE

DU VENDREDI 29 AVRIL AU SAMEDI 21 MAI

■ EXPOSITION : THOMAS PIDOU

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ Entrée libre

SAMEDI 30 AVRIL

■ VISITE GUIDÉE NATURE : CES ARBRES QUI CACHENT LA CITÉ

Randonnée facile d'environ 4 km.

→ Rendez-vous au Musée du dessin et de l'estampe originale
→ 15 h
→ Gratuit

■ CONCERT : ENCHANTEMENT, L'EAU FANTASTIQUE

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 20 h
→ Entrée libre

DIMANCHE 1^{ER} MAI

■ CONCOURS DE DRESSAGE

→ Centre Équestre Municipal

■ FÊTE DU TRAVAIL - CÉRÉMONIE DES MÉDAILLÉS

→ Scène Vauban
→ 11 h

■ LOTO

Par les Amies de la Solidarité.
→ Salle de l'ancien cinéma Merlen

MARDI 3 MAI

■ CONCERT DE LA CLASSE D'ORCHESTRE

Avec la participation de l'Orchestre "Minime" de Loon-Plage.

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 19 h
→ Entrée libre

■ SPECTACLE À DESTINATION DES ÂÎNÉS : « LA PHOBIE DES GLANDEURS »

Par les Théâtre des Insolites
→ Scène Vauban
→ 15 h
→ Gratuit pour les gravelinois

CHAQUE WEEK-END DU SAMEDI 7 MAI AU DIMANCHE 19 JUIN

■ CRÉATION JAPON

Exposition autour de la culture pop japonaise.
→ Corps de garde du Bastion du Moulin et Poudrière Carnot
→ Le samedi de 14 h 30 à 18 h 30 et le dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30
→ Entrée libre

DU MERCREDI 4 AU DIMANCHE 8 MAI

■ LES 4 JOURS DE DUNKERQUE

Arrivée de la première étape le 4 mai à Gravelines.

Plus d'infos en page 23 et au dos de ce Magazine

DU MERCREDI 4 AU DIMANCHE 8 MAI

■ CONVIVIALE TRIP'N'KITE

→ Plage de Petit Fort Philippe
Plus d'infos en page 22 du Magazine

SAMEDI 7 MAI

■ IMPRESSION DU JAPON (TIRAGE BOIS ET RELIURE JAPONAISE)

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ De 15 h à 18 h
→ Tarif : 10 €

Inscriptions au 03 28 51 81 04

■ LOTO

Par le Rallye Club Gravelinois.
→ Salle de l'ancien cinéma Merlen

■ USG FOOTBALL/DUNKERQUE

→ Stade du Moulin → 18 h

■ BCM/CHALON SUR SAÔNE

→ Sportica
→ 20 h

Informations et réservations au 03 28 51 97 00 ou sur www.bcmbasket.com

DU SAMEDI 7 AU SAMEDI 28 MAI

■ TOURNOI DE TENNIS JEUNES

Par l'USG Tennis.
→ Complexe Sportif du Bois d'Osiers
Plus d'informations sur la page Facebook du club : USG Tennis

DIMANCHE 8 MAI

■ GALA DU MILLE CLUB : « L'AMÉRIQUE DANS TOUS SES ÉTATS »

→ Scène Vauban
→ 15 h
→ Tarifs : 5 € / 3 € pour les enfants et gratuit pour les moins de 3 ans
Plus d'infos en page 18 du Magazine

■ CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLE

→ Centre Équestre Municipal

■ ARMISTICE 1945

→ Monument aux morts - Place Albert Denvers

■ BROCANTE

Organisée par les Éclaireuses et Éclaireurs de France.
Buvette et restauration sur place.
→ Salle des Sports des Huttes
→ De 8 h à 18 h
→ Tarif : 5 € la table
Renseignements et inscriptions : 06 80 70 93 39 ou pecheursdislande@hotmail.com

DIMANCHE 8 MAI

■ CHAMPIONNAT DE FRANCE D1, D2 ET U23 DE DUATHLON



→ PAarc des Rives de l'Aa
→ 1^{ers} départs à 9 h et départs du Championnat de France Elite et U23 à 14 h 30 (femmes) et 16 h (hommes)
Podium à 17 h 30
→ Gratuit et ouvert au public (boucles autour du PAarc)



PLEINE RÉUSSITE POUR LA BANDE DU CENTRE

ACTUS / ASSOCIATIF



MILLE CLUB 40 ANS APRÈS, TOUJOURS DANS LE MILLE !



Marie-Agnès Pignon est aujourd'hui la **Présidente du club**. « J'ai intégré l'asso à ses débuts, j'avais alors 10 ans. Nous étions 9 adhérentes. Sylvie Defruit m'a vraiment transmis la passion du Mille Club. C'est pour moi un "modèle". Il y avait une **ambiance familiale et conviviale**. Aujourd'hui cela me tient à cœur de la préserver » nous explique la Présidente. « Et je n'oublie pas le rôle de Raoul Defruit au sein du Mille Club, qui lui nous a inculqué les valeurs du sport, complémentaires au côté spectacle que nous offrait Sylvie ». ■

Les 12 animateurs offrent **bénévolement de leur temps** pour l'association. D'un côté les enfants répartis en **5 groupes d'âges de 5 à 25 ans**, et la **troupe Cabar'ève des adultes**, menée pour la danse par **Marie-Agnès** et pour le chant par **Pascal Agez**. En plus des répétitions de danse chaque semaine, ce sont aussi des répétitions chants pour les 3 chanteurs de cette

troupe, et un **après-midi couture** pour la conception des costumes. Chaque année, ce ne sont pas moins de **600 costumes qui sont réalisés**. C'est un travail énorme : à chaque danse, son costume, tout est minutieusement préparé.

Le Mille Club, c'est également un esprit **solidarité**. La soirée cabaret d'octobre est organisée au profit d'**Espoir de Vivre, Vivre le Cancer**, l'asso participe également au **Téléthon**, au **réveillon solidaire** organisé par le **CCAS**, au **Challenge René** et à diverses manifestations comme la Fête des Islandais, Fête de la Moule, au Béguinage et aux Oyats... Quant aux **enfants, des moments récréatifs** sont organisés au travers de boums, d'un voyage de fin d'année dans un parc de jeux... Tout est pensé pour créer des moments **amicaux et conviviaux entre enfants, animatrices et parents**. D'ailleurs des parents et conjoints ont créé leur équipe de basket et de football. ■

+ d'infos

06 69 17 87 83 - [Mille Club](#)

Gala du Mille Club

La fête annuelle du Mille Club aura lieu le **dimanche 8 mai de 15 h à 18 h à la Scène Vauban**. Les enfants auront l'immense plaisir de vous présenter leurs danses chorégraphiées sur le **thème de l'Amérique** ! Venez les encourager ! Le spectacle est **ouvert à tous**. Tarif : 5 € pour les adultes, 3 € pour les enfants, gratuit pour les -3 ans



ACTUS / ATOUTS VILLE



Un loto, un concours de belote, c'est au minimum deux, voire trois jours de bénévolat "à temps plein", entre les courses, la gestion du budget, la préparation de la salle et l'animation de l'après-midi. C'est dire l'engagement que nos équipes de bénévoles consacrent à l'organisation de ces activités, proposées régulièrement aux habitants des différents quartiers, pour leur plus grand plaisir.

LES ANIMATIONS DE QUARTIER

Certaines d'entre elles se déroulent "hors les murs". C'est le cas par exemple aux Huttés où la salle Callonne et le Cap Nord sont utilisés tous les mois.



Cette activité extérieure, peut-être moins connue que les activités régulières proposées au sein des Maisons de quartier, est toute aussi importante et se développera sans aucun doute dans les années à venir, car elle répond pleinement à la volonté des équipes de participer à l'animation et à la vie des quartiers, et d'être ainsi au plus proche des habitants.

Autre exemple, les **vide-greniers**. En septembre aux Huttés, en mai sur Petit-Fort-Philippe et en juin au Pont de Pierre, bénévoles et salariés organisent ces évènements, accueillent les exposants qui dépassent maintenant la centaine. Ces vide-greniers se déroulent également en salle, à la mauvaise saison. Plus d'une dizaine de familles se sont par exemple investies pour en proposer un au gymnase des Huttés en janvier dernier.

Les fêtes sont aussi des moments privilégiés pour connaître Atouts Ville "autrement". La Fête du Jeu en mai et en fin d'année le **Marché de Noël**, sont des rendez-vous incontournables au Pont de Pierre. Sur Petit-Fort-Philippe, ce rendez-vous autour du jeu et du marché du jouet se déroule fin novembre, début décembre. À l'occasion d'Halloween, en novembre dernier, l'équipe de la Maison de quartier du Centre a invité les habitants à découvrir leurs nouveaux locaux.

Atouts Ville est très présent également dans les manifestations organisées par la ville : ainsi, vous pouvez

retrouver les équipes de nos crèches au **Salon de la Petite Enfance**, ainsi qu'au **Salon 100 % Bébé** instauré depuis 2015. L'association dans son ensemble participe au **Week-end des Assos** à la rentrée de septembre.

Nous vous proposons ainsi au fil de l'année de nombreux rendez-vous pour vous distraire, mais aussi, pourquoi pas, pour participer avec nous, à l'organisation de ces divers événements. Les portes vous sont totalement ouvertes. ■

+ d'infos 03 28 51 81 20

AMÉNAGEMENT

LES RÉALISATIONS EN COURS

ARSENAL - ABATTAGE DES CYPRÈS

Après diagnostic et compilation des avis de différentes institutions, la Municipalité a fait procéder à l'**abattage des cyprès** situés à l'entrée du parking de l'Arsenal. Plusieurs raisons ont motivé la ville à prendre cette décision :

- la présence de cette espèce n'avait aucune légitimité eu égard à l'historique du site,
- ces végétaux plantés dans les années 80, commençaient à dépérir, notamment à cause de la présence d'acariens et suite aux effets du chancre,
- leurs parties basses se desséchaient et les racines attaquaient progressivement les murs des remparts.

Les arbres enlevés concourent à la **mise en valeur de la salle de l'Arsenal et des Tilleuls existants**.



PLANTATIONS RUE DES JARDINS

La Municipalité a acquis une **parcelle entre la rue des Jardins et le début du Parc aux Chênes** pour y poursuivre les plantations initiées le long du Schelf-Vliet en 1994 et 2009. Ces plantations d'espèces diverses doivent à terme être renforcées par l'aménagement d'un chemin qui portera à **plus d'un kilomètre l'accompagnement des bords du watergang**. Ont été plantés :

- 27 Ostrya carpinifolia (Charme houblon),
- 27 Juglans nigra (Noyer noir d'Amérique),
- 27 Corylus colurna (Noisetier de Byzance).

La **parcelle restante non plantée** accueillera une pâture réservée aux chevaux "retraités" du Centre Équestre.



PLANTATIONS NORD BANC

L'entrée du site du Nord Banc est désormais marquée par la **plantation de chênes des marais**. Dans l'enceinte de ce cimetière paysager, ce sont des arbres au développement plus restreint qui ont été plantés (Charmes et Noyers). Ils bordent ainsi l'une des allées de ce site qui en deviendra à terme l'artère principale.



La gestion du cimetière du Nord Banc exclut, depuis plus de 4 ans, tout produit chimique. Sont privilégiés le travail manuel, l'utilisation d'espèces couvre-sols et le paillage des massifs. Les tontes sont sectorisées avec exportation partielle en fin de saison.

ROUTE DÉPARTEMENTALE 601

Afin de procéder à des **travaux de peinture** sur structure métallique d'ouvrage d'art, une portion de la **route départementale 601** connaîtra des modifications de circulation **entre le 1^{er} avril et le 30 juin**.

La partie impactée par les travaux est le **pont situé en sortie de ville**, après le PAarc des Rives de l'Aa (voir photo).

Durant toute cette période, la vitesse sera limitée à 50 km/h et la **voie de droite sera totalement neutralisée dans les deux sens**.

Il sera également **interdit**, pendant toute la durée des travaux, de stationner, de s'arrêter et de dépasser.



LES TRAVAUX SE POURSUIVENT RUE PIERRE BROSSOLETTE

Après une première phase de travaux, réalisée entre avril 2013 et juillet 2014 sur la première moitié de la rue, les services Techniques de la Communauté urbaine de Dunkerque s'attellent maintenant à la seconde phase. Au programme : assainissement, eau potable, éclairage public et voirie de la seconde moitié de la rue. Nous vous proposons de faire un point sur l'avancée des travaux.



La seconde phase des travaux de la rue Pierre Brossolette a démarré il y a quelques mois. Elle permettra la refonte totale de la partie de la rue se situant entre le bâtiment des Ateliers Municipaux et l'impasse Collin.

C'est par l'**assainissement** qu'ont démarré les travaux : remplacement des collecteurs d'eaux usées et pluviales et mise en conformité des branchements. Cette phase est presque terminée et sera suivie d'une dernière étape consistant en la réhabilitation, par une technique de gainage, des collecteurs existants non remplacés.

L'étape suivante aura pour objectif le renouvellement du réseau et des branchements en **eau potable** de la rue. Enfin, les services de la CUD feront procéder aux travaux de **voirie, d'éclairage public et d'effacement des réseaux**.

Pendant toute la durée des travaux, la **route reste barrée à la circulation par section**, avec un **accès réservé pour les riverains, de 17 h 30 à 8 h** du matin. Les entreprises en charge des travaux se doivent de **laisser l'accessibilité aux garages** (des exceptions sont possibles durant la phase de voirie, avec notamment la pose des bordures).

+ d'infos

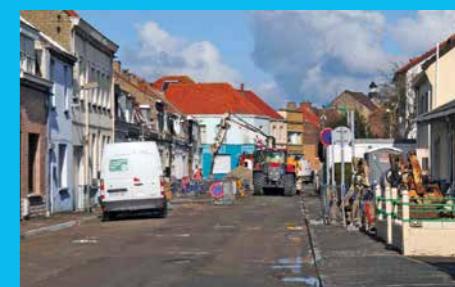
Communauté urbaine de Dunkerque
03 28 25 92 70



PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX DE LA SECONDE PHASE DE LA RUE

- **Assainissement** : jusqu'au 29 avril
- **Eau potable** : du 18 avril au 12 août 2016
- **Éclairage public** : du 5 septembre au 17 décembre 2016
- **Voirie** : du 5 septembre au 17 décembre 2016

Ces dates sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées



→ Trip'n'Kite

La conviviale est de retour !

L'association Trip'n'Kite renoue avec la Conviviale ! En effet, la 8^e édition de l'événement se déroulera du mercredi 4 au dimanche 8 mai, sur la plage de Petit-Fort-Philippe, et promet d'être riche en sensations fortes !

L'association a vu les choses en grand cette année en s'associant avec Contact FM. Ce partenariat leur permet d'accueillir un grand concert gratuit le mercredi 4 mai. Nom de l'artiste à venir...

Les autres journées seront également sportives et festives avec la très attendue soirée Mix on the beach le



+ d'infos
Trip'n'Kite : 06 99 21 53 11
[Trip'n'Kite Gravelines](#)

GRAVELINES C'EST SPORT !



→ Karaté

Un 4^e dan pour Nicolas Poulain

Le Karaté Club Gravelinois, c'est plus de 80 licenciés et 2 entraîneurs diplômés. Parmi eux, Nicolas Poulain, membre du club depuis de nombreuses années et qui vient d'obtenir son 4^e dan.

Après avoir débuté le karaté à Gravelines en 1998, Nicolas Poulain doit s'éloigner cinq années des tatamis, pour raisons professionnelles. À son retour, il s'investit dans le club en devenant entraîneur chez les enfants (toutes tranches d'âges confondues).

Il poursuit, en parallèle, sa progression personnelle en obtenant en janvier dernier son 4^e dan avec l'aide de Benoît Culnart, second entraîneur du club et Nathalie Verstraet, Présidente.

À savoir :

Les deux entraîneurs viennent de créer une section self-défense. N'hésitez pas à venir vous renseigner !

+ d'infos
Karaté Club Gravelinois
06 44 92 24 67 [Karaté Club Gravelines](#)



→ Permis bateau

C'est le moment de passer votre permis !

Vous souhaitez passer votre permis bateau (côtier ou fluvial) ? La Base Nautique et de Plein Air Jean Binard vous propose plusieurs sessions en 2016.

Dates des prochaines sessions :

- Samedis 16 et 23 avril de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30 (dossiers à rendre avant le 11 avril)
- Samedis 21 et 28 mai de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30 (dossiers à rendre avant le 9 mai)

Tarifs :

- **Permis côtier** : 312 € (gravelinois) ou 390 € (extérieurs)
- **Permis fluvial** : 312 € (gravelinois) ou 390 € (extérieurs)
- **Code** : 192 € (gravelinois) ou 240 € (extérieurs)
- **Les deux permis** : 480 € (gravelinois) ou 600 € (extérieurs)

Les dossiers d'inscriptions ainsi que la liste des papiers à fournir lors de la remise du dossier sont disponibles

+ d'infos
Base Nautique et de Plein Air Jean Binard
03 28 65 20 31

Pour sa 62^e édition, la célèbre course cycliste « les 4 jours de Dunkerque » fera escale à Gravelines. En effet, notre commune accueillera, le mercredi 4 mai prochain, l'arrivée de la première étape de la course.



Bienvenue aux

4 JOURS DE DUNKERQUE
TOUR DU Nord-Pas de Calais



Parcours



Attention au stationnement !

- Un arrêté d'interdiction de stationnement est mis en place le mercredi 4 mai de minuit à 20 h, sur la totalité de l'avenue Léon Jouhaux.
- La circulation sera également modifiée de 7 h à 20 h sur une portion de 1 km avant et 500 m après la ligne d'arrivée.
- Enfin, plusieurs parkings seront réservés aux différents véhicules de la course (notamment rue de la Plage). Ils seront, de ce fait, inaccessibles aux véhicules le mercredi 4 mai de minuit à 20 h.

+ d'infos www.4journsdedunkerque.org

62^e

édition de l'épreuve

- 5 étapes 900 kilomètres au total,
- 191 kilomètres : la première étape reliant Dunkerque à Gravelines

L'INFO DES ASSOS

MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU CITOYEN / 03 28 23 59 92

ENGAGEMENT SOLIDAIRE DU COLLÈGE PIERRE ET MARIE CURIE

Les élèves du collège Pierre et Marie Curie ont lancé une grande collecte de bouchons au profit de l'association Bouchons d'amour d'octobre 2015 à février 2016.

L'association Socio Éducative (A.S.E.) a récompensé la classe de 6B et son professeur principal M^{me} Miquel en décernant une coupe (confectionnée par les élèves membres actifs de l'ASE) et en offrant des places de cinéma aux élèves de la classe pour leur geste solidaire.

La coupe sera remise en jeu l'an prochain pour poursuivre l'engagement solidaire du collège Pierre et Marie Curie.

→ **350 kg de bouchons** ont été récoltés.

Félicitations à tous les élèves de toutes les classes qui se sont mobilisés.



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

- Amicale du Personnel Communale de la Ville de Gravelines → Jeudi 21 avril à 18 h
- A.G.P.M.T (Association Gravelinoise pour la Promotion de la Musique et du Théâtre) → Lundi 25 avril à 19 h
- U.N.I.C.O.M. le Trèfle → Mercredi 27 avril à 19 h 30
- Centre Gravelinois de Yoga → Vendredi 29 avril à 19 h
- Au Cœur des Rêves → Samedi 30 avril à 18 h
- Les Amis des Huttes → Lundi 9 mai à 17 h

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTÉRIEURES

- Atouts Ville → Vendredi 22 avril à 18 h, Maison de Quartier de Petit Fort Philippe

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

- L'association "Gravelines Plaisance" a changé de Président. **Eddy Merlier** remplace Ludovic Isaert.

DIVERS

- Permanence de la C.L.C.V le lundi 18 avril de 14 h à 16 h.

/ VIE PRATIQUE - VIE CITOYENNE



la fête des voisins



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

- Les prochains ramassages des encombrants auront lieu aux dates suivantes :
- à Gravelines Centre et les Huttes mercredi 20 avril 2016
 - à Petit-Fort-Philippe jeudi 21 avril 2016

LA FÊTE DES VOISINS, PRÉVUE LE VENDREDI 27 MAI, SE PRÉPARE A GRAVELINES

Lors de la réunion de présentation qui s'est déroulée le lundi 7 mars dernier à la Maison des Associations et du Citoyen, 12 quartiers organisateurs se sont déjà manifestés.

OBJECTIFS DE LA FÊTE DES VOISINS

Née en France en 1999, la fête des voisins encourage les habitants à se retrouver entre voisins pour un moment de convivialité et de partage.

Découvrir d'une manière ludique et originale ses voisins, le tout en partageant l'un des plaisirs les plus simples de la vie : celui d'un verre de l'amitié ou d'un repas entre voisins.

À travers la fête des voisins, les habitants :

- découvrent leurs voisins,
- nouent ou resserrent des liens,
- accueillent les nouveaux arrivants du quartier,
- activent ou réactivent un lien social inhérent à la vie de tous les jours,
- renouvellent ou commencent une expérience enrichissante et inédite.

Au-delà de l'événement, la fête des voisins redonne aux habitants, véritables acteurs de son succès, un espace d'initiatives, d'échanges et de dialogue qui, en général, se prolonge toute l'année.



La commission jugera chaque dossier en fonction du nombre de participants et des devis remis dans le dossier.

La fête des voisins est avant tout un moment de partage où chaque participant doit pouvoir amener sa participation par le biais de salades, desserts ou tous autres produits (couverts, sauces, amuse-gueules, sacs poussiéreux, etc.) nécessaires à la bonne organisation de votre fête des voisins.

Vous souhaitez organiser la Fête des Voisins le vendredi 27 mai ou savoir dans quels quartiers, elle aura lieu, contacter le Service Vie Associative et Citoyenne au 03 28 23 59 92



/ EN BREF...

LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat met en place des **permanences**, à destination des 16-25 ans désireux d'en savoir plus sur l'apprentissage.

L'occasion de construire ou faire un point sur votre projet professionnel, de découvrir le milieu de l'apprentissage, de se rapprocher du monde de l'entreprise...

Vous êtes intéressés ?

Les prochaines permanences auront lieu les 14 et 28 avril ainsi que le 19 mai, 9 et 23 juin de 14 h à 17 h.

Un conseiller vous attendra à la **Maison du Commerce et de l'Artisanat** (11, rue de la République) afin de répondre à toutes vos questions !

Renseignements :
Maison du Commerce et de l'Artisanat (03 28 23 81 48) ou auprès de la **Chambre de Métiers de l'Artisanat** (06 32 88 02 88, contact : David Leleu)

/ ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

- **Giulyana** de James Ziegler et de Samia Hachi
- **Camille** de Thibault Deruelle et d'Ingrid Zizek
- **Louisa** de Thomas Briot et d'Audrey Villaume

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Thanéo Troadec (enfant)
- **Dominique Thomas**, époux de Marie-Aline Demazières
- **Michel Duboquet**, veuf de Marcelle Mariette
- **Thierry Flandrin**, époux de Marie-Augusta Merlier
- **Yaozi Ayivi-Fandalor (Rudy)**, époux d'Annick Lebeuvre

RENTRÉE SCOLAIRE 2016 / 2017

INSCRIPTIONS SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

Sont concernés :

- Les enfants qui vont être inscrits pour la première fois en maternelle.
- Les enfants qui vont entrer au CP.
- Les enfants qui vont changer d'école sur la commune.
- Les enfants nouvellement arrivés à Gravelines.

Jusqu'au **31 mai 2016**, les parents sont invités à se présenter au service Éducation, du lundi au vendredi, afin d'obtenir un **certificat d'inscription scolaire ou pour retirer un dossier de demande de dérogation** pour une inscription dans un autre établissement scolaire de la commune (sur critères définis).

Documents indispensables :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins de deux mois
- En cas de divorce, l'extrait du jugement attribuant la garde de l'enfant

Munis du certificat d'inscription scolaire et du carnet de santé de l'enfant, ils pourront ensuite procéder à l'inscription de leur enfant auprès de l'établissement concerné, aux heures de permanences et ce, avant fin juin 2016.

Service Éducation : 03 28 23 59 24
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

RECENSEMENT MILITAIRE

Entre la date de leur 16 ans et la fin du 3^e mois suivant, les jeunes gens et les jeunes filles doivent se présenter en Mairie au guichet Affaires Démographiques munis du livret de famille et de leur pièce d'identité afin de se faire recenser.

N'OUBLIEZ PAS LE 5 AVRIL 2016 !

Vous devez être prêt pour le passage à la TNT HD.

Plus d'informations dans le Gravelines Magazine du mois de mars ou sur le site www.ville-gravelines.fr ou encore à la Direction des Systèmes d'Information de la Mairie - Tél : 03 28 23 59 98

DEMANDE DE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE



Si vous souhaitez faire une demande pour un passeport biométrique, il faut s'adresser directement à la Mairie de Grande-Synthe (service État-Civil) qui vous recevra uniquement sur rendez-vous (Tél : 03 28 23 66 49).

Vous pouvez vous adresser également en Mairie de Calais ou de Dunkerque (communes les plus proches).

Pour cela, différents documents seront à fournir, ainsi qu'un timbre fiscal (à retirer au débit de tabac ou en perception), et 2 photos. Vous pouvez venir retirer la liste complète des documents auprès du service Affaires Démographiques de la Mairie de Gravelines ou à télécharger sur le site www.ville-grande-synthe.fr

ENQUÊTE INSEE

Du **23 mars au 16 avril**, l'INSEE effectue une **enquête sur les loyers et charges**. Cette enquête permet d'évaluer l'évolution trimestrielle ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Les questions que l'enquêteur posera, seront simples et ne prendront que peu de temps.

Les réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi nous en fait la plus stricte obligation.



PERMANENCE DES CONCILIATEURS

Le conciliateur, auxiliaire de justice assermenté auprès de la Cour d'Appel de Douai, a pour mission de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable des différends portant sur des droits dont les intéressés ont la libre disposition.

Le conciliateur de justice est tenu à l'obligation du secret. Les informations qu'il recueille ou les constatations auxquelles il procède, ne peuvent être divulguées.

Sa mission est de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis. Il évite le procès.

Sa saisine est directe et gratuite. Un constat de conciliation peut être établi dont l'original est transmis au greffe et peut faire l'objet d'une demande d'homologation.

Les conciliateurs reçoivent les 2^e et 4^e jeudi du mois de 8 h 30 à 11 h, et le 2^e mardi du mois de 14 h à 16 h 30 en Mairie de Gravelines.

CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS 2016



Les inscriptions au Concours s'effectueront du **7 mars au 10 juin 2016 inclus** au service cadre de vie (accueil des services techniques, 1^{er} étage) ou par téléphone au 03 28 23 57 97 ou par mail : servicecadredevie@ville-gravelines.fr

LOCATION CABINES DE PLAGE

L'été arrive à grands pas, pensez à réserver votre cabine de plage...

Elles seront proposées à la location du **samedi 11 juin au dimanche 11 septembre 2016**.

Vous pourrez effectuer votre réservation à compter du **lundi 11 avril** au Service Manifestations, Événements et Logistique de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.



Tarifs juin et septembre

	A la journée	A la semaine	A la quinzaine
Gravelinois	5€	26€	41€
Extérieurs	7€	37€	58€

Renseignements : Service Manifestations, Événements et Logistique, Zi la Semeuse, Rue de l'Industrie. Tel : 03 28 23 29 69

BON APPÉTIT LES PETITS !

GRILLE DES MENUS SERVIS EN RESTAURATION SCOLAIRE

DU 18 AU 22 AVRIL

- Lundi : Curry de volaille, riz aux petits légumes
 - Gouda • Fruit de saison
- Mardi : Salami et cornichon • Filet de hoki sauce citron, brocolis et pommes de terre
 - Yaourt nature sucré
- Jeudi : Hachis Parmentier, salade mélée
 - Vache qui rit • Fruit de saison
- Vendredi : Carottes râpées citronnées
 - Jambon, ketchup, pâtes et fromage râpé
 - Brownies et crème anglaise

DU 25 AU 29 AVRIL LE PAIN SOUS TOUTES SES FORMES

- Lundi : Filet de poisson meunière, épinards aux croûtons et pommes de terre vapeur
 - Mimolette, Petits-suisses aromatisés
 - Pain aux céréales
- Mardi : Céleri rémoulade • Fricassée de volaille provençale, tortis et fromage râpé
 - Pudding • Pain de campagne
- Jeudi : Toast Hawaïen • Sauté de porc aux pruneaux, courgettes et riz • Fruit de saison
 - Pain de seigle
- Vendredi : Rôti de bœuf mayonnaise, pommes sautées et salade de tomates aux croûtons • Crème dessert à la vanille
 - Pain complet

DU 2 AU 3 MAI

- Lundi : Couscous (poulet et merguez)
 - Coulommiers • Fruit de saison
- Mardi : Concombres bulgares
 - Spaghetti bolognaise, fromage râpé
 - Liégeois au chocolat

Les menus ne sont pas contractuels. Le service "Achats" étant tributaire des variations possibles des approvisionnements. Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur le <http://www.ville-gravelines.fr> (rubrique Éducation)

Tarifs juillet et août

	A la journée	A la semaine	A la quinzaine	Au mois
Gravelinois	10€	52€	82€	135€
Extérieurs	14€	73€	115€	189€



DIMANCHE 6 MARS

La célèbre salle gravelinoise, **Sportica**, a fêté son trentième anniversaire et avait pour l'occasion ouvert ses portes au public. De nombreuses animations mais aussi des démonstrations de sport étaient programmées, ainsi qu'un accès roller/cinéma/piscine pour 2 €. De quoi réjouir les enfants et familles venus (re)découvrir cet endroit ô combien emblématique de Gravelines !



→ Ils sont passés par Gravelines...

Bertrand Ringot, Maire de Gravelines, a reçu les **délégués syndicaux de l'ALEFPA du Nord** très inquiets de la baisse annoncée par le Département du Nord des budgets de fonctionnement de leurs établissements et de la suppression du nombre de lits donc des personnels employés...



SAMEDI 27 FÉVRIER

Encore un beau succès pour la **4^e édition du trail nocturne « Sur les traces de Vauban »** avec plus de 1 000 participants répartis en 3 catégories : randonnée, marche nordique et trail.



MERCREDI 9 MARS

46 nouveaux logements EDF ont été inaugurés rue Jean Misson aux Huttes en présence du Directeur du Centre Nucléaire de Production d'Électricité, François Goulain.



VENDREDI 11 MARS

L'**USG Billard** a eu l'immense honneur d'accueillir au sein de son club le Champion du monde **Torbjörn Blomdahl**.

VIVRE À GRAVELINES



VENDREDI 11 MARS

Une **réception** était organisée afin de remettre les **diplômes et insignes aux Donneurs de Sang** en présence de **Bertrand Ringot**, Maire de Gravelines, et de **Jean-Claude Scherrier**, Président de l'Amicale pour le don de sang bénévole de Gravelines-Bourbourg-Grand-Fort-Philippe et Environs.



VENDREDI 18 ET SAMEDI 19 MARS

2^e édition pour le **Printemps de la magie** qui s'est déroulé à Sportica. Les spectateurs ont une nouvelle fois été bluffés par l'univers de la magie.



Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2009, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la Démocratie de proximité, une tribune politique est publiée chaque mois dans le magazine. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Élus du groupe municipal majoritaire (28 sièges)

UNE SITUATION FINANCIÈRE TRÈS Saine

Le compte administratif 2015 de la commune a été réalisé. Il fait apparaître les éléments suivants :

- 1. Dette :** elle s'élève à **20 939 000 € à fin 2015**, contre **44 600 000 €** à fin 2001, soit une **baisse de 23 700 000 €**. Ainsi, cinq années sans investir suffiraient pour solder la dette.
- 2. Taux des impôts locaux communaux :** ils sont **inchangés depuis 2001**, avec des abattements maximums qui tiennent compte de la composition familiale et du handicap.
- 3. Maîtrise des dépenses de fonctionnement :** entre 2015 et 2016, **elles ont été maîtrisées et ont seulement augmenté de 0,84 %, et ce malgré des hausses incompressibles** (fluides, masse salariale liée au glissement vieillissement technicité...).
- 4. Bon niveau d'investissements :** **4 500 000 €** ont été consacrés à des dépenses d'investissements, avec **un taux de réalisation de 76 % par rapport aux prévisions**, en progrès par rapport aux exercices budgétaires précédents.

Notre commune, malgré les baisses de dotations liées à la **dette cumulée de l'État (plus de 2000 milliards d'euros)**, continue d'investir, d'aider fortement les associations et maintient un service public de qualité et apprécié.

Nous devons poursuivre la diversification de notre tissu économique et accompagner nos entreprises, nos artisans, nos commerçants.

C'est tout le sens de notre action au quotidien.



Nous contacter :
Groupe
ENSEMBLE, pour Gravelines Gagnant !

24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES
Groupe soutenu par le PS, le MRC, le PRG et de nombreuses personnalités du monde économique, syndical et associatif.
Compte Facebook "Gravelines Gagnant"

Élus du groupe municipal (2 sièges) L'Alternative : Changeons de Cap !

POINT SUR LE LOGEMENT

Gravelines c'est **36% de logements sociaux contre 19%** pour les communes voisines. Des motifs peuvent permettre le rejet du dossier mais ne peuvent l'imposer, **la commission est souveraine !** Trois dossiers sont présentés par attribution. Les délais d'attente peuvent varier mais en général sont de trois à six mois (en théorie). Partenord (1059 logements) annonce 5,6 millions € d'investissement (ZAC du Polder et des Goélettes, travaux prévus depuis 10 ans). Ils dureront 18 mois et concerteront l'installation du chauffage au gaz, la mise en place d'un bardage extérieur et la réfection des toitures. Une contribution aux économies d'énergie (42 €/mois sur 15 ans) sera demandée aux locataires. Le loyer global d'un T5 peut atteindre 700 €/mois (avant travaux et selon locataire). Les hauteurs de plafonds dans le couloir, les chambres, les placards sont de 3m50, 3m30 pour la cuisine. La cage d'escalier est immense. Les factures d'électricité peuvent atteindre 2000 €/an.

Différencier les investissements, des travaux d'entretien



incombant au bailleur : Les infiltrations sont à la charge du propriétaire ! **La CUD est doté d'un service luttant contre le logement indigne.** Les problèmes d'humidité doivent lui être signalés, les travaux doivent être réalisés dans les 6 mois. Le locataire doit s'acquitter de sa côte part mais la CAF bloquera l'APL. Le Tribunal d'Instance ou de Grande Instance (selon le montant du préjudice) est également compétent. Les personnes à revenu modeste peuvent bénéficier de l'aide juridictionnelle. La Maison de la Justice prévoit des consultations juridiques gratuites.

La construction de 94 logements (Sacré Coeur) démarra début 2017. Une concertation avec les riverains inquiets par la hauteur de l'immeuble est en cours. Pour notre part, nous insistons sur la nécessité de « **prioriser** » le **maintien des personnes âgées et à mobilité réduite dans le centre ville** par l'aménagement de rez-de-chaussée pour toutes les nouvelles réalisations au sein des remparts.

Nous tenant à votre disposition :
Maria Alvarez et Sabrina Vérove
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com
Comptes Facebook "Maria Alvarez" et "L'Alternative Changeons de Cap"



Élus du groupe municipal (2 sièges) Gravelines Bleu Marine

NON AU PRÉLÈVEMENT DE L'IMPÔT À LA SOURCE !

Les contribuables ne seraient plus en mesure d'évaluer la charge de leur impôt. Un des meilleurs exemples qu'il nous faut garder en mémoire : la CSG des salariés, prélevée à la source, a été multipliée par 7 en 7 ans dans les années 1990, sans que beaucoup de Français s'en rendent compte.

Ne faisant pas l'effort de payer eux-mêmes l'impôt, certains pourraient avoir le sentiment que l'Etat ne coûte rien et seraient incités à demander toujours plus de dépenses publiques...

Les entreprises, les artisans et commerçants employeurs seraient transformés en perceuteurs de l'Etat : ce n'est ni leur rôle ni de leur compétence. Leur mission première est la création de richesses, pas leur dévolution au fisc !

Les entrepreneurs n'ont pas les moyens financiers de cette réforme : en 2012, le Conseil des prélevements obligatoires (une succursale de la Cour des comptes) a estimé qu'une telle mesure coûterait aux entreprises entre 1,3% et 3,5% des sommes collectées, soit une facture pouvant dépasser les 2 milliards d'euros par an.

L'entreprise devrait justifier du salaire net amoindri auprès de ces salariés, y compris des augmentations d'impôts dont elle n'est pas responsable.

Le coût de la collecte de l'impôt ne diminuerait pas puisqu'il faudrait toujours des agents-contrôleurs compte tenu de la complexité de notre système fiscal et du maintien de la déclaration de revenus.

En ayant connaissance du taux d'imposition, les employeurs pourraient avoir accès par recouvrement des données à des informations personnelles sur leurs salariés.

Le prélèvement de l'impôt à la source rendrait impossibles les demandes de remise gracieuse aux services du fisc, 215 000 en 2013. Cette réforme mettrait donc des centaines de milliers de Français dans une situation financière précaire. L'Etat, encore un fois, veut se servir le premier pour financer ses dépenses incontrôlées.

Le prélèvement de l'impôt à la source nie le consentement à l'impôt et va à l'encontre de l'article 14 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, intégrée à la Constitution de la Ve République et prévalant donc sur toute législation : « *Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.*

Le prélèvement à la source est le premier pas que le gouvernement opère vers la fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG. La CSG aujourd'hui proportionnelle deviendrait progressive. La progressivité de l'impôt sur le revenu en France détruit l'emploi en punissant le talent et l'esprit d'innovation. Une telle réforme risquerait de porter encore plus atteinte à la prospérité des Français.

Cette nouvelle opération d'enfumage des contribuables est assurément une manœuvre électoraliste. Elle détourne les médias et l'opinion publique des véritables nécessités pour la France : la réduction drastique des dépenses publiques et des impôts.



Gravelines Bleu Marine
3 rue Jean de la Fontaine - 59820 Gravelines
Contact : GravelinesBM@gmail.com

Élu du groupe municipal (1 siège) Les Non-Inscrits

AIDE RÉGIONALE AU TRANSPORT AUX PARTICULIERS

La région NORD PAS DE CALAIS PICARDIE nouvellement « Les Hauts de France » a adopté une aide destinée aux salariés se déplaçant en véhicule personnel.

PRÉSENTATION DE L'AIDE

La Région soutient et accompagne les déplacements domicile-travail des salariés obligés de prendre leur véhicule, à hauteur de **240 €/an**. L'aide créée est destinée aux actifs contraints de prendre leur véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail, c'est-à-dire ceux dont l'accès aux transports en commun n'est pas aisés.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Afin de pouvoir bénéficier de cette aide, plusieurs critères cumulatifs doivent être remplis. Cette aide s'adresse aux actifs (quelle que soit la nature du contrat), habitant en Nord Pas de Calais - Picardie, qui **perçoivent un salaire net inférieur ou égal à deux fois le SMIC** (2 283,22 €) et qui sont obligés de couvrir une **distance supérieure ou égale à 30 kms en voiture** (soit 60 kms aller-retour). Par ailleurs tout salarié souhaitant bénéficier de l'aide, résidant et travaillant dans des Périmètres de Transports Urbains, doit pouvoir attester d'horaires décalés réguliers (travail de nuit par exemple...). L'aide n'est pas cumulable avec le remboursement par l'employeur de dépenses de transports collectifs.

MONTANT ET MODALITÉS DE L'AIDE

Le montant de l'aide est fixé à **20 euros par mois**, par bénéficiaire. Elle lui sera **versée annuellement** sur son compte bancaire, et ce versement lui sera confirmé par courrier. Rendez-vous sur www.nordpasdecalaispicardie.fr pour tester l'éligibilité à l'obtention de l'aide.

En espérant que l'information soit utile au plus grand nombre d'entre vous.

Tribune rédigée le 20 mars 2016

Nous tenant à votre disposition :
Guy Vermeulen
Contact : guy.vermeulen@outlook.fr
NOUS SOMMES CHARLIE



4 au 8 Mai 2016
62^{ème} Edition



conception : François Martel / photos : Jean-Louis Burard



MERCREDI 4 MAI

DUNKERQUE / GRAVELINES

Sivom des rives de l'Aa et de la Colme
Arrivée aux Huttés à 17 h 15 environ

JEUDI 5 MAI

Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent
ANICHE / ANICHE

VENDREDI 6 MAI

BÉTHUNE / SAINT-POL-SUR-TERNOISE
Communauté de Communes les Vertes Collines du Saint Polois

SAMEDI 7 MAI

Communauté de Communes de la Région d'Audruicq
AUDRUICQ / CASSEL
Communauté de Communes Flandre Intérieure

DIMANCHE 8 MAI

Communauté de Communes des Hauts de Flandre
HONDSCHOOTE / DUNKERQUE



Région Nord Pas de Calais - Picardie



Carrefour



SHIMANO

